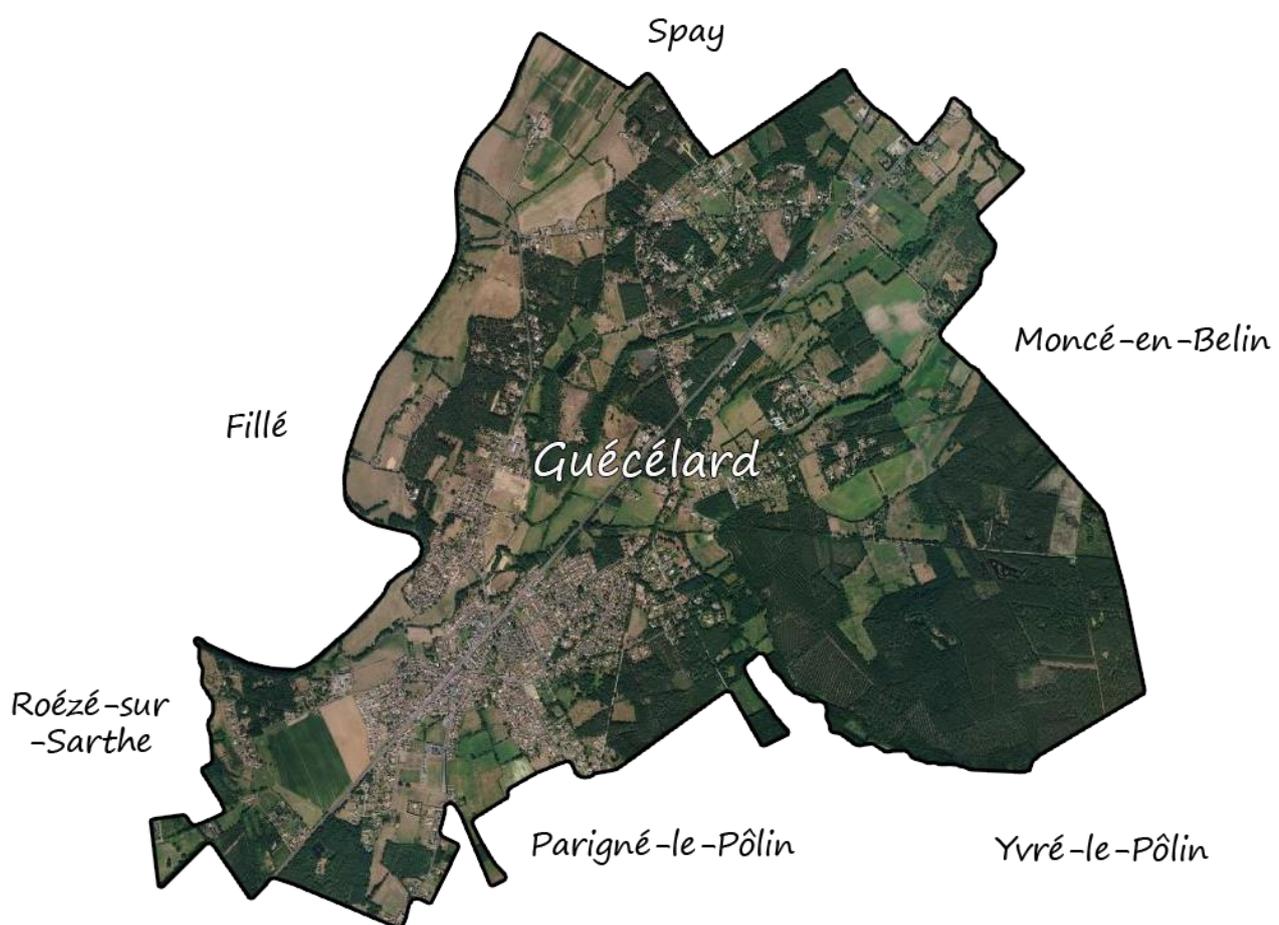


PLAN LOCAL D'URBANISME

6.5. Bilan de la concertation

Arrêt du 31 janvier 2023



COMMUNE DE GUÉCÉLARD

Le présent document a pour objectif de faire un état des lieux de l'accomplissement des modalités de concertation fixées dans la délibération de prescription de la révision du PLU de GUÉCÉLARD.

En séance du 30 janvier 2019, le Conseil Municipal a fixé les modalités de concertation suivantes :

Moyens d'information :

- affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires ;
- communication de la délibération dans le journal communal ;
- articles spéciaux dans la presse locale ;
- articles dans le journal communal ;
- articles sur le site internet de la commune ;
- réunion publique avec la population ;
- exposition publique avant que le PLU ne soit arrêté ;
- affichage dans les lieux publics et panneaux municipaux ;
- dossier disponible en mairie ;

Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- mise à disposition du public d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée tout au long de la procédure, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- tout au long de la procédure, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- tenue de permanences en mairie par M. le Maire et/ou les adjoints et/ou les techniciens dans la période d'un mois précédent « l'arrêt du projet de PLU » par le conseil municipal ;
- par entretiens particuliers, sur demande de rendez-vous (lors de l'élaboration du projet) ;
- réunion publique avec la population.

[Le recueil des observations](#)

Un registre ainsi qu'une boîte à suggestions ont été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie dès le début de la procédure de révision du PLU. Une adresse mail dédiée a également été créée.

Registre : aucune remarque n'a été formulée.

Boîte à suggestion : environ 70 remarques portant sur la constructibilité des terrains et sur les possibilités de construire.

Adresse électronique dédiée : 5 courriels ont été reçus, ils portent sur la constructibilité des terrains et les droits de passage.

[Communication dans la presse locale et sur les supports municipaux](#)

Des articles ont été régulièrement publiés pour informer sur l'état d'avancement de la révision du PLU dans les conditions suivantes.

- Sur le site internet de la commune.
- Dans le bulletin municipal qui a exposé régulièrement les enjeux de la révision du PLU et son avancement dans les éditions du 4^{ème} trimestre 2021, du 1^{re} trimestre 2022, du 2^{ème} trimestre 2022, du 3^{ème} trimestre 2022.
- Dans Ouest-France, pour informer de la tenue des réunions publiques.

[Les panneaux d'informations](#)

Une exposition a été affichée en mairie durant plusieurs mois et à la salle polyvalente lors des réunions publiques, pour informer le public de l'avancée du projet communal.

La mise à disposition des informations relatives à la révision en mairie

Tout au long de la procédure, des documents d'information relatifs au PLU étaient à disposition.

[Les temps de rencontres et d'échanges](#)

Deux réunions publiques ont été organisées aux dates suivantes.

- 4 mars 2022 : présentation du diagnostic de territoire et du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Environ 45 personnes étaient présentes dont des élus. Les remarques ont porté sur la constructibilité des terrains, sur les activités économiques, sur les liaisons douces, sur l'école et sur la suite de la révision du PLU.

- 13 mai 2022 : présentation du projet de PLU. Une vingtaine de personnes étaient présentes dont des élus. Les remarques ont porté sur la constructibilité des terrains, sur les liaisons douces, sur la préservation des espaces naturels, sur le PPRI et sur les zones humides.

La publicité de ces rencontres a été réalisée par voie de presse, par affichage en mairie, dans le bulletin municipal et sur le site internet municipal.

Une permanence a également été tenue par le bureau d'études en mairie le 1^{er} juin 2022 pour répondre aux questions de la population. Cette rencontre a été annoncée sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal du premier trimestre 2022. 9 personnes se sont présentées pour des informations sur la constructibilité des terrains, sur les STECAL, sur les activités économiques et sur les chemins pédestres.

Les questions, observations et requêtes formulées au cours des débats lors des réunions publiques ont permis de relever les préoccupations des administrés, concernant futures zones à urbaniser ou les liaisons douces par exemple.

[Le questionnaire à destination de la population](#)

Au lancement des études, la diffusion d'un questionnaire a permis aux habitants de se prononcer sur les projets pour la décennie à venir en matière d'habitat, d'équipements, de mobilité et de cadre de vie.

44 questionnaires ont été retournés. Les résultats du questionnaire sont présentés en détail à la fin du document.

BILAN DE LA CONCERTATION

MODALITES DE CONCERTATION	BILAN
Registre et boîte à suggestions à l'accueil de la mairie	Environ 70 remarques portant sur la constructibilité des terrains et sur les possibilités de construire.
Création d'un courriel dédié	5 mails reçus portant sur la constructibilité des terrains.
Les bulletins municipaux et articles de presse	Les informations relatives aux enjeux et aux objectifs de la révision du PLU ont été régulièrement diffusées (objectif du PLU, orientations du PADD, réunions publiques).
La mise à disposition des informations en mairie	Tout au long de la procédure.
Les panneaux de concertation	L'exposition a favorisé la visibilité de la procédure à partir du 10 décembre 2019 et pendant toute la durée de la procédure.
Les temps de rencontre et d'échanges	<p>Bilan positif. La participation des habitants aux réunions a été satisfaisante, la réunion publique de présentation du PADD a réuni environ 45 personnes et la réunion publique de présentation du projet a réuni une vingtaine de personnes.</p> <p>Les échanges ont notamment porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- les futurs secteurs d'extension urbaine, leur localisation et la constructibilité des terrains ;- l'impact sur les zones humides et le PPRI ;- la protection des espaces naturels ;- la nécessité de favoriser le développement économique ;- les liaisons douces ; <p>Bilan positif également pour la permanence organisée le 1^{er} juin 2022 : 9 personnes se sont déplacées lors de la permanence tenue par le bureau d'études.</p>
Le questionnaire à destination de la population	Bilan positif : 44 questionnaires ont été retournés.

Annexe : synthèse des réponses au questionnaire à destination de la population

NB : 44 questionnaires reçus

Image et perception du bourg

Concernant l'image globale du centre-ville, les réponses retiennent essentiellement la RD 323 et le centre-bourg, notamment la place du Gué.

Points positifs signalés : les commerces et les services.

Points négatifs : la circulation et les nuisances liées à la RD 323.

Les déplacements

Souhait d'une diminution de la vitesse dans le centre-ville pour davantage de sécurité.

Ces nouvelles circulations douces sont fréquemment demandées pour lier les différents quartiers de la commune au centre-bourg (pour rejoindre les équipements structurants et les commerces.

Souhait de maintenir l'aire de covoiturage situé place de l'église.

Les commerces et services

Les sondés demandent l'accueil de nouveaux de proximité (boucherie-charcuterie, traiteur...).

Même demandes pour les services de proximité (médecins, bureau de poste) ainsi que les équipements. Le niveau d'équipements et l'offre de services satisfont la grande majorité des habitants, cependant ils demandent fréquemment des équipements sportifs et de loisirs, notamment pour les enfants et les adolescents (skate-park, piste de roller, terrain multisports, parcours sportif...)

Les éléments à protéger

Les personnes ayant répondu souhaitent que le caractère naturel et boisé de la commune soit préservé ainsi que les cours d'eau.